

Description du poste

Poste syndiqué temporaire à temps plein (remplacement)

Sous l'autorité de la directrice du Service des loisirs et de la culture, l'employé(e) accomplit diverses tâches manuelles simples et usuelles concernant les activités propres aux services municipaux. Le travail ne requiert aucune expérience préalable. Il s'accomplit sous surveillance immédiate et des instructions précises accompagnent chaque nouvelle tâche. L'employé(e) est principalement responsable d'exécuter, conformément aux directives reçues, les tâches qui lui sont confiées.

Tâches générales

Sous l'autorité de la directrice du Service des loisirs, le ou la candidat(e) aura comme principales tâches :

SAISON ESTIVALE

- Entretien des parcs et terrains sportifs;
- Entretien de divers bâtiments municipaux;
- Entretien des aménagements paysagers;
- Préparation et soutien lors d'évènements spéciaux.

SAISON HIVERNALE

- Entretien des patinoires extérieures;
- Entretien des pistes de ski de fonds;
- Entretien de divers bâtiments municipaux;
- Préparation et soutien lors d'évènements spéciaux.

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. L'employé(e) peut être appelé(e) à s'acquitter de toute autre tâches connexe demandée par son supérieur.

Habilités et aptitudes

- Être en mesure d'exécuter toutes sortes de travaux manuels simples, conformément aux directives;
- Être polyvalent et autonome;
- Avoir de la facilité à effectuer des tâches diversifiées;
- Être en mesure de se servir d'un outillage simple;
- Forte aptitude au travail d'équipe;
- Facilité d'adaptation et d'intégration;
- Bonne condition physique;
- Très bon sens de la débrouillardise.



Qualifications souhaitables

- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Avoir déjà manipulé des outils mécaniques, tel qu'une scie à chaîne, une débroussailleuse manuelle ou autres outils pertinents au poste.

Commentaires

- Poste syndiqué temporaire à temps plein à 40 heures par semaine durant la saison hivernale et à 38 heures par semaine durant la saison estivale;
- Lieu de l'emploi : 300, rue de l'Hôtel-de-Ville;
- Période de probation de six mois;
- Poste de remplacement pour une période indéterminée.

Conditions salariales

- Selon la convention collective présentement en vigueur;
- Commence à l'échelon 1, soit 21.41 \$ de l'heure.

**Remise des curriculum vitae et lettres de présentation au Service des ressources humaines
jusqu'au mardi 28 novembre 2023, 15 h 30.**

Responsable

Lisa Cameron

Directrice des ressources humaines
300, rue de l'Hôtel-de-Ville
Brownsburg-Chatham, Québec J8G 3B4
450 533-6687 Poste 2824
rh@brownsburgchatham.ca

La Ville de Brownsburg-Chatham souscrit aux principes de recrutement inclusif. Nous remercions d'avance chaque personne qui manifestera de l'intérêt pour le poste. Veuillez prendre note que nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues en entrevue et que les candidatures seront évaluées en continu.